

Précision sur l'isolement inversé – trajectoire hébergement

Avril 2021

Précisions :

Dans les nouvelles trajectoires du MSSS liées à l'hébergement d'avril 2021, certains nouveaux éléments sont présents pour le retour de congés temporaires pour les usagers hébergés en RI avec des usagers vulnérables à la COVID-19 seulement.

Pour les RI hébergeant des usagers vulnérables à la COVID-19, il est maintenant permis, selon certaines conditions, de faire de l'isolement inversé plutôt qu'un isolement à la chambre lors de la réintégration d'un usager dans sa ressource.

Cette mesure tente d'atténuer les impacts d'un isolement de 14 jours à la chambre pour notre clientèle. Au lieu de faire un isolement dans un lieu physique, on fait un isolement autour de la personne. Voici la façon d'appliquer la notion d'isolement inversé :

1- Mesures lors du retour de l'usager :

- Douche et changement de vêtements au retour de l'usager;
- Laver/désinfecter les bagages de l'usager;
- Tenter que l'usager accepte de porter le masque le plus possible à son retour de sortie.

2- Mesures pendant 14 jours suite au retour dans le milieu :

- Port d'ÉPI pour les employés;
- Désinfection des aires communes si présence de l'usager;
- 1 pour 1 avec l'usager lors de la présence dans les aires communes;
- Tablette individuelle pour l'usager;
- Limiter la proximité avec l'usager vulnérable;
- Prévoir des activités à la chambre le plus souvent possible;
- Complétion de la grille de surveillance des symptômes.